

REGLEMENT JEU "LE GRAND CONCOURS DU BLISS FESTIVAL 2024"

Publié le 17/09/2024

Article 1 : Organisation du jeu

A l'occasion de son événement Bliss Festival,

La société BLISS STUDIO, société par actions simplifiée au capital de 21.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 852 8967 780 0028, dont le siège social est situé au 7 RUE LAROMIGUIERE 75005 PARIS,

(ci-après "l'Organisateur»)

La société JOLI BUMP, SAS au capital de 3000 euros inscrite au RCS de Marseille sous le numéro B 808 880 819, dont le siège social se situe au 24 rue Jules Moulet, 13006 MARSEILLE

La société TALM, société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 883 366 411, dont le siège social est situé au 11 bis rue Eugène Jumin 75019 Paris

ATELIER ROSEMOOD SAS au capital de 359 042,00 €, dont le siège social est 27 rue Lanoue Bras de Fer, 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 499 748 259

La société Blédina, société par actions simplifiée au capital de 24.435.944,25 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 301 374 922, dont le siège social est situé au 81, rue de Sans Souci – CS 13754 - 69576 LIMONEST CEDEX

La société GOOD FOOD FOR MAMA, société par actions simplifiée au capital de 5 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 922 809 421, dont le siège social est situé au 20 Bis Rue de la Rivière, 72190 Saint-Pavace

La société SMOON, société par actions simplifiée au capital de 5 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 843 426 206, dont le siège social est situé au 71 BD DE STRASBOURG 75010 PARIS 10

La société Mama Foundi It, EURL au capital de 15 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 843 243 585, dont le siège social est situé au 26 AV DE LA REINE VICTORIA 64200 BIARRITZ

La société Atelier Paulin, société par actions simplifiée au capital de 4 165,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 808 575 195, dont le siège social est situé au 60 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS 2

La société JEUX RAVENSBURGER SAS, société par actions simplifiée au capital de 17 475 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 388 696 569, dont le siège social est situé au 21 RUE DE DORNACH 68120 PFASTATT

La société Babzi Paris, entreprise individuelle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 979 410 727 dont le siège social est situé au 6 passage Dareau, 75014 Paris.

La société **Bliss Studio** SAS, société par actions simplifiée au capital de 21 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 852 896 778 dont le siège social est situé au 7 rue Laromiguiere 75005 Paris

La société **Charlie Crane** SAS, société par actions simplifiée au capital de 10 250,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 453 056 202 dont le siège social est situé au 10 bis rue Bisson 75020 Paris

La Société **Club Med** SAS, société par actions simplifiée au capital de 149 704 804,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 572 185 684 dont le siège social est situé au 11 rue de Cambrai 75020 Paris

La Société **Coucou Suzette** SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 820 527 042 dont le siège social est situé au 15 rue Saint Benoit 75006 Paris

La Société **Cloch** SAS, société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 922 408 083 dont le siège social est situé au 9 rue de la Goule de Laval, Grabels 34790

Emily's Pillow est une marque de la société **Digileo** SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 890 694 227 dont le siège social est situé au 3 place Léon Duguit, Bordeaux 33800

La Société **Izipizi** SAS, société par actions simplifiée au capital de 50 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 524 478 138 dont le siège social est situé au 19 rue de Calais Paris 75009

L'OREAL FRANCE, société en nom collectif dont le siège social se situe 30, rue d'Alsace, 92300 Levallois-Perret, immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 919 434 894, agissant pour sa Division des Produits Professionnels France et sa marque Kérastase.

La Société **Mam Baby** SAS, société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 752 421 701 dont le siège social est situé au 45 rue du Cardinal Lemoine, Paris 75005

Mathilde Cabanas SAS, société par actions simplifiée au capital de 2 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 798 232 526, dont le siège social est situé au 28 avenue Jules Vedrines, Nantes 44300

Même Cosmetics SAS, société par actions simplifiée au capital de 21 599,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 810 558 270 dont le siège social est situé au 12 rue d'Enghien, Paris 75010

Mèzamá est une marque de la Société C.P.R. SAS, société par actions simplifiée au capital de 5 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 851 925 172 dont le siège social est situé au 109 avenue Saint-Germain, Maisons Laffitte 78600

Mustela est une marque de la Société **Laboratoire Expanscience** SA à conseil d'administration (s.a.i.) au capital de 3 081 420,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 331 930 081 dont le siège social est situé au 1 place des Saisons, PARIS LA DEFENSE CEDEX (92048)

La Société Orso Paris SAS, société par actions simplifiée au capital de 15 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 893 234 559 dont le siège social est situé au 97 rue Legendre, Paris 75017

Pomponne est une marque de la Société Agathe & Charline, SARL, Société à responsabilité limitée au capital de 30 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 879 248 680 dont le siège social est situé au 17 rue de la Cadorque, Saint Jean de Vedas 34430

Poudre organic EURL, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 290 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre sous le numéro 801 842 899 dont le siège social est situé au 6 bis rue Bocquillot, Avallon 89200

Puissante AS, société par actions simplifiée au capital de 20 000,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vannes sous le numéro 890 816 903 dont le siège social est situé au 23 rue Pierre de Coubertin, Vannes 56000

Super Minus est une marque de la Société Pépite & Confettis SARL, société à responsabilité limitée au capital de 14 100,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 878 062 280 dont le siège social est situé au 200 chemin de la Bosque, 13510 Eguilles

La Société **BA&SH** SAS, société par actions simplifiée au capital de 1 044 180,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 449 158 898 dont le siège social est situé au 67 Avenue Raymond Poincare 75016 Paris

(ci-après les "Partenaires")

Se sont rapprochés afin de proposer du 17/09/2024 au 13/10/2024 un jeu gratuit, sans obligation d'achat (ci-après "l'Opération"), organisé par l'Organisateur et permettant de tenter de remporter 29 dotations d'une valeur totale de € TTC, offerte par l'Organisateur et les Partenaires, sur le site festival.bliss-stories.fr détenu par l'Organisateur, selon les modalités décrites au présent règlement.

Article 2 – Conditions de participation

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse mail valide et résident dans un pays de l'Union Européenne, à l'exception du personnel de l'Organisateur, des Partenaires et de leur famille ainsi que toute personne ayant participé à l'élaboration, la promotion et à la gestion du jeu.

L'Organisateur se réserve le droit de désigner un autre gagnant dès lors que le gagnant initial est mineur.

Le seul fait de participer au jeu implique l'acceptation pure, simple et sans réserve du présent règlement.

Article 3 – Modalités de participation

Ce jeu se déroule exclusivement sur le site festival.bliss-stories.fr aux dates indiquées à l'article 1.

Chaque participant devra remplir le formulaire de participation présent sur le site de l'Organisateur à l'adresse suivante : <https://festival.bliss-stories.fr/jeu-concours/>

Il est rigoureusement interdit pour un même participant (même nom, même prénom, même date de naissance et pays de résidence) de participer à l'Opération avec plusieurs adresses email ou à partir de l'adresse email d'une autre personne, ou plus généralement, par tout autre moyen visant à permettre à une même personne de participer plusieurs fois à l'Opération. En cas de participations multiples par un même Participant, sa participation à l'Opération sera, immédiatement et de plein droit, annulée.

Article 4 – Désignation des gagnants

Les gagnants seront tirés au sort parmi la liste de participants enregistrés sur le site festival.bliss-stories.fr

Les messages envoyés sur d'autres canaux ne seront pas pris en compte.

L'annonce des gagnants se fera le 18/10/2024 par mail envoyé aux gagnants.

Le mail envoyé confirmera la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans les 8 jours à compter de l'envoi d'avis de gain sera réputé renoncer à celui-ci et le lot sera attribué à un nouveau gagnant.

Article 5 – Dotations

Les 29 Gagnants se verront attribuer aléatoirement un des 29 lots d'une valeur commerciale totale de 4036,2 € TTC dont le détail est le suivant :

- 1 bracelet Original Personnalisé (or laminé 585/1000 jaune, rose ou argent sterling) Atelier Paulin d'une valeur de 210€ ou 250€
- 1 pochon de 4 bagues Babzi Paris d'une valeur de 20€
- 1 Vanity Bliss d'une valeur de 89,90€
- 1 bon d'achat Charlie Crane valable 1 an d'une valeur de 150€
- Un cabas bleu ou jaune en voile recyclée + un tee-shirt Jean André x Club Med d'une valeur de 170€
- 1 bon d'achat Coucou Suzette valable 1 an d'une valeur de 150€
- 1 livre de cuisine personnalisé Cloch d'une valeur de 34€
- 1 taie d'oreiller carrée couleur champagne Emily's Pillow d'une valeur de 69€
- 1 bon d'achat (Treatwell) Laboratoire Gallia d'une valeur de 80€ valable 1 an
- 1 bon d'achat Good Food For Mama d'une valeur de 75€
- 2 paires de lunettes kids et adultes : KIDS PLUS #c Lemonade / SUN #N Yellow Honey d'une valeur de 80€
- 1 bon d'achat Jolibump valable 1 an d'une valeur de 100€
- 1 sérum Genesis Anti-chute Kérastase d'une valeur de 52,90€
- 1 porte-bambin "Carry & Bloom" - Coloris Jacquard Indigo Mama Hangs d'une valeur de 269€
- 1 lot naissance : Biberons, MAM Easy-Start, sucettes Comfort & accessoires d'allaitement Mam d'une valeur de 150€
- 1 kit pluie enfant : Parapluie enfant + bottes en caoutchouc Mathilde Cabanas d'une valeur de 69€
- 1 kit des 5 vernis pinkology et une routine nutrition intense Même Cosmetics d'une valeur de 122,50€
- 1 tapis de vie king size UNI au choix Mèzamé d'une valeur de 193€
- 1 sac à dos premières escapades Mustela d'une valeur de 53€
- 1 sac à langer dans l'imprimé Plumbago Orso d'une valeur de 145€
- 1 trio Fantastick : Bronzer, Baume & Blush Le rose, Highlighter Pomponne d'une valeur de 81€
- 1 grand lange sésame hors-saison blue surf Poudre organic d'une valeur de 45€
- L'ensemble de la gamme de vibros (Coco Bleu, Bisou Bleu, Chouchou Bleu Ciel, Mini-Coco Rouge, Toupie Verte) Puissante d'une valeur de 475€
- 1 bon d'achat Rosemood valable 1 an d'une valeur de 200€
- 1 bon d'achat Smoon valable 1 an d'une valeur de 100€
- 1 cape Super Minus + kit accessoires Super Minus d'une valeur de 94,90€
- 1 bon d'achat Talm valable 1 an d'une valeur de 200€
- 1 assortiment de jouets de la gamme Play + Ravensburger d'une valeur de 115€
- 1 sac ba&sh Tote June, coloris au choix d'une valeur de 395 €

L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'âge de tout gagnant avant la remise du lot. L'Organisateur et les Partenaires ne sauraient être tenus pour responsables de l'utilisation ou non utilisation, voire du négoce des lots par le gagnant.

Les participants ne recevront aucune rémunération au titre de leur participation. Le gain ne peut donner lieu à aucune sorte de contestation, ni à la remise de sa contre-valeur en argent sous quelque forme que ce soit, ni à son remplacement ou échange.

L'Organisateur demandera à chaque gagnant son adresse postale personnelle afin de pouvoir envoyer le gain par voie postale.

Article 6 – Vérification des gagnants et élimination de la participation

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient les modalités, entraînera l'élimination pure et simple de son auteur.

Article 7 – Remboursement des frais de participation

La participation au jeu étant gratuite et sans obligation d'achat de biens ou de services, le remboursement des frais engagés ne pourra être obtenu.

☒ La participation au jeu au moyen d'une connexion internet fixe ou mobile s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (câble, adsl, fibre optique, forfait mobile internet, ...) ne donnera lieu à aucun remboursement dans la mesure où le fait pour le participant de se connecter pour participer au jeu ne lui occasionne aucun frais supplémentaire.

Article 8 – Responsabilité

La responsabilité de l'Organisateur ne pourra être engagée si l'exécution du présent règlement est retardée ou empêchée en cas de force majeure ou de cas fortuit.

Article 9 – Données personnelles

Dans le respect des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016-679 du 27 avril 2016, et notamment par le tiers en charge du tirage au sort, les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la participation au jeu sont collectées par l'Organisateur et font l'objet d'un traitement, sous leur responsabilité, destiné exclusivement à gérer les participations au jeu, désigner les gagnants et remettre les dotations.

Elles ne seront pas conservées au-delà de l'exécution de ces trois obligations.

Toute personne participant au jeu peut exercer son droit d'accès, son droit de rectification et d'effacement, son droit de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données ainsi que son droit d'opposition en s'adressant à l'adresse du siège social de l'Organisateur.

Toutefois, les participants sont informés que leur participation ne sera pas validée s'ils s'opposent à la collecte de ces données.

Il est précisé que ces informations ne font l'objet d'aucune communication ou cession à un tiers.

Article 10 – Demande de consultation et modification du règlement

☐ Le règlement peut être consulté gratuitement en ligne et pendant toute la durée du jeu. Il pourra être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande. L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement à tout moment sous la forme d'un avenant, publié par annonce en ligne.

Article 11 – Droit applicable

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et aux concours.